

Une évolution différenciée de l'ancienne composition de classes

Paupérisation et nouvelles formes de contractualisation du travail

- La menace d'être rattrapé par le salariat pèse désormais sur le modèle Uber des deux côtés de la Manche. Quasiment un an après la décision inédite de la chambre sociale de la Cour de cassation, qui avait décidé de requalifier un chauffeur en salarié, la Cour suprême britannique a, à son tour, tranché en faveur des travailleurs de la *gig economy*. Mais Uber ne veut pas lâcher et son directeur général a dévoilé une liste de propositions destinées à améliorer les conditions de travail de ses chauffeurs en Europe (accès à des aides, à des indemnités pendant les congés, à la protection sociale et à une rémunération transparente). Avec une condition : que ceux-ci restent indépendants (*Les Échos*, le 22 février). La situation est mouvante car la Cour suprême de Londres a requalifié, le 19 février 2021, un chauffeur Uber inscrit comme travailleur indépendant en *worker*, un statut à mi-chemin entre « salarié » et « indépendant », pour les travailleurs dits « parasubordonnés » car n'ayant aucune marge de négociation et dont le co-contractant n'est pas le client. Avec une protection spécifique : salaire minimal, durée du travail, congés payés, mais ni congés maladie ou maternité, ni indemnités de licenciement ou de chômage, ni retraite financée ce qui aboutit à créer un troisième statut, certes plus proche de la situation concrète, mais plus flou juridiquement et par exemple plus défavorable aux *workers* en regard du droit du travail français si ce régime venait à s'étendre (*Le Monde*, le 4 mars). La CGT a d'ailleurs pointé les limites de ce statut qui certes améliorerait la situation d'origine, mais risquerait d'entériner la nouvelle. Pourtant, la démonstration est faite qu'un statut de salarié est viable, à l'instar du modèle choisi par Just Eat Takeaway (livraison de repas), qui a décidé, fin 2020, de recruter 4 500 livreurs salariés en France d'ici à la fin 2021 (*Le Monde*, le 4 mars).

En Californie, où une loi devait forcer Uber à salarier ses chauffeurs, l'entreprise est sortie gagnante d'un référendum qu'elle a organisé le 3 novembre 2020, aux termes duquel ses conducteurs sont des indépendants, mais reçoivent des compensations (*Le Monde*, les 22-23 février). De son côté, Just Eat a annoncé, fin janvier, le recrutement en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) de 4500 livreurs d'ici à fin 2021. Quand la quasi-totalité des autres plateformes ne fait appel qu'à des auto-entrepreneurs aux conditions très précaires, la société britannique, rachetée en 2019 par le néerlandais Takeaway.com, entend proposer « une solution autre de livraison, plus responsable [...] Tous les livreurs sont payés à l'heure et non à la course, qu'ils soient sur le terrain ou non, ce qui leur assure une garantie de revenus, quelle que soit leur activité journalière », souligne l'entreprise. « Just Eat se positionne en chevalier blanc », observe Jérôme Pimot, cofondateur du Collectif des livreurs autonomes de Paris. Mais, à moyen ou long terme, on risque de se retrouver avec une

minorité à temps plein et des tas de petits contrats, voire de l'intérim, parce qu'il faudra quand même de la flexibilité pour s'adapter à la demande (*Le Monde*, les 22-23 février).

En Italie, Amazon avait déjà dû affronter des mouvements sociaux, mais c'est la première fois que les syndicats ont appelé le 22 mars, à une grève nationale de ses plus de 40.000 employés dans la péninsule. « C'est une question de respect du travail, de dignité des travailleurs et de sécurité », affirment-ils, en dénonçant en particulier les conditions dans lesquelles les plus de 15.000 livreurs sont employés (*Les Échos*, le 23 mars).

- Selon le National Institute of Economic and Social Research (NIESR), un groupe de réflexion, l'extrême pauvreté (définie à 70 livres sterling, soit 80 euros, par semaine pour un adulte seul, après le coût du logement) a doublé au Royaume-Uni pendant la pandémie, et est passée de 0,7 % à 1,5 % de l'ensemble des foyers. « Cette crise est venue illustrer qu'il existe en permanence une large population qui se trouve juste au-dessus du seuil de l'extrême pauvreté », souligne Arnab Bhattacharjee, économiste au NIESR (*Le Monde*, le 3 mars). Pendant ce temps : une étude du Conseil d'analyse économique en France a montré que 70 % de l'épargne supplémentaire produite par les restrictions de la crise sanitaire provenait des 20 % des ménages ayant les revenus les plus hauts. En début de semaine, l'économiste Philippe Aghion, qui a participé à l'élaboration du programme économique du candidat Emmanuel Macron en 2017, s'est dit favorable à « une contribution exceptionnelle sur les revenus élevés d'une année ». Le professeur au Collège de France insiste premièrement sur le fait que cette taxe ne devrait être mise en œuvre qu'une seule fois ; deuxièmement que « la fiscalité doit rester inchangée » et enfin, troisièmement, qu'il doit s'agir « d'une initiative de plusieurs pays européens » et ne pas être un cavalier seul de la France (*Les Échos*, le 26 février).

- Si l'on en croit Walter Scheidel qui vient d'écrire *Une histoire des inégalités, de l'âge de pierre au XXI^e siècle*, (Actes sud, 2021), sur le long terme, plus la stabilité des États, régimes politiques et conditions sociales est assurée et moins les inégalités sont susceptibles de régresser ; elles peuvent même s'accroître. Guerres et révolutions seraient toujours les moteurs des plus grands bouleversements propices à une réduction des inégalités. Or, aujourd'hui, le rapport à la violence a tellement évolué que les mouvements qu'on désigne maintenant comme violents (cf. celui des Gilets jaunes) le sont beaucoup moins qu'avant... et de ce fait ne produisent pas de bouleversement majeur (*Libération*, le 23 mars) [si la première partie de cette analyse paraît pertinente pour la période dite des Trente glorieuses qui s'enchaîne à la Seconde Guerre mondiale, puis pourrait expliquer le retournement actuel, elle ne cadre pas avec ce qui s'est produit dans l'entre-deux-guerres]

- On les dit « prioritaires »... pour quitter l'entreprise La tendance n'est pas nouvelle, mais,

depuis le début de la crise sanitaire, les plus de cinquante ans sont massivement incités à libérer leur poste de travail — parfois ils en sont même instamment priés. Les exemples abondent, d'Airbus — où 60 % des départs volontaires seraient des retraites ou des préretraites — à Michelin, qui prévoit un vaste plan de départs par rupture conventionnelle collective, mais s'appuie aussi sur des mesures de pré-retraite. À un degré moindre la SNCF réduira ses effectifs de 2 % en 2021 « en jouant sur les départs à la retraite et chez Renault Trucks, en décembre 2020, sur les 290 départs prévus, 189 souhaitent partir à la retraite ou en pré-retraite. Depuis le 1er mars 2020, ce sont quelque 50 000 seniors de plus, ne dépassant pas toujours de beaucoup les cinquante ans, qui pointent au chômage. Les nouveaux inscrits à Pôle emploi de cette classe d'âge représentent d'ailleurs à eux seuls les deux tiers du volume des ruptures de contrat des plans de sauvegarde de l'emploi de l'année 2020. Par le passé, le coût des vagues de préretraites a été considérable : il a fallu les indemniser plus de cinq ans. « De 1979 à 1983, le nombre de départs à partir de 55 ans est passé de 160 000 à 700 000 par an et n'est redescendu en dessous des 500 000 qu'en 1992. Pour l'économiste Annie Jolivet, « à court terme, ces départs anticipés pourraient ne pas coûter grand-chose à la société. Les plans ne sont pas ouverts à tous. Les entreprises jouent sur les départs volontaires et se calent sur l'âge de la retraite à taux plein. Elles ciblent les seniors à maximum trente mois de la retraite » soit en moyenne à l'âge de soixante ans contre cinquante-huit à l'époque. La BNP et les banques en général ont de fait profité de la crise sanitaire pour tester leurs besoins en situation expérimentale de télétravail. « Faire partir les seniors au motif que la transformation numérique va faire la jonction expose les entreprises à des risques importants, notamment sur la qualité des services clients, estime Annie Jolivet, car ce sont ceux qui sont au plus près du travail qui évitent de faire de cette transformation une usine à gaz. En outre, ces suppressions d'effectifs ont lieu avant le basculement vers cette transformation » (*Le Monde*, le 22 janvier). Pour la sociologue Anne-Marie Guillemard, la population des seniors « ni retraités ni actifs » augmente (il est vrai que leur taux d'emploi reste très nettement inférieur à la moyenne européenne) même si, paradoxalement, le taux d'emploi des seniors est supérieur au taux d'emploi des jeunes (*ibid.*).

[le patronat du privé renoue ainsi avec sa politique des années 1970-80... mais alors que le contexte de l'époque était celui de la tendance séculaire à la baisse du temps de travail et à la retraite à soixante ans que les politiques allaient acter en 1981, celui d'aujourd'hui est, en toute incohérence, de nous faire croire qu'il faudrait travailler plus et plus longtemps].

Par-delà les théories du déclassement, la « moyennisation » continue

La France compte désormais plus de cadres que d'ouvriers. C'est ce que révèle l'enquête sur

le marché du travail que vient de publier l'Insee. Le pays comptait l'an dernier 29 millions d'actifs, 92 % d'entre eux ayant un emploi. Un bon quart d'employés (près de sept millions) et autant d'actifs dans les professions intermédiaires (techniciens, instituteurs, beaucoup de professionnels de la santé). Un cinquième de cadres et presque autant d'ouvriers (un peu plus de cinq millions pour chaque catégorie). Pour la première fois donc, les cadres sont devenus plus nombreux que les ouvriers. Les professions intermédiaires ont aussi dépassé les employés. Or, il y a quarante ans, les ouvriers formaient le groupe social le plus fourni du pays, devant les employés. Occupant près du tiers des emplois, ils étaient alors quatre fois plus nombreux que les cadres. Certes, la notion de « cadre » est très évasive et les « partenaires sociaux » ont essayé de la définir autour de trois notions : l'expertise, la responsabilité et l'autonomie. Si le concept de cadre reste imprécis, la progression du poids des cadres dans l'emploi n'en traduit pas moins deux mutations profondes du travail. La dématérialisation de la production et le poids croissant des services dans le procès de valorisation. C'est l'importance de ce double processus dans les rapports sociaux de production qui permet aussi de comprendre que, malgré la crise sanitaire, la reproduction de ces rapports sociaux ait pu être pérennisée sans que l'économie (production et distribution) ne s'arrête *Les Échos*, le 23 mars).

Innovations d'organisation et innovations technologiques

- La gestion de l'incertitude et des risques a été rendue beaucoup plus difficile, à partir des années 1980 et la « révolution du capital », par le développement des techniques de « juste à temps » ou de « production à flux tendus » (*lean management*). À ce niveau, Toyota a développé une politique quelque peu paradoxale puisque champion théorique du « juste à temps », elle s'est avérée beaucoup plus pragmatique : « Le principe du “juste à temps” est souvent mal compris », nuance un porte-parole du constructeur nippon. « En réalité, il n'est pas appliqué de façon dogmatique, il reste flexible et évolutif en fonction de la réalité du terrain. Les composants ne sont d'ailleurs pas forcément stockés chez nous, ils peuvent l'être chez nos fournisseurs [...] Nous avons alors réalisé que, même si nous avons diversifié nos fournisseurs de rang 1, c'est-à-dire les plus proches, eux-mêmes n'avaient pas forcément adopté la même stratégie... », poursuit le porte-parole. Depuis Toyota a revu sa *supply chain* en cherchant à avoir une vue d'ensemble de sa filière de sous-traitants et pas simplement une visibilité sur le niveau I de celle-ci qui concerne les grands équipementiers du type Fauricia, Valéo, Bosch en France parce que l'absence de transparence a oblitéré la dépendance de ces équipementiers au taïwanais TSMC, d'où les ruptures de la chaîne d'approvisionnement. Il faut dire que onze des quinze premiers fabricants mondiaux de semi-conducteurs sous-traitent la fonderie pour la production des plaques de silicium. La spécificité du temps assez long de production des semi-conducteurs n'a pas non plus facilité

la fluidité nécessaire rompue en temps de crise sanitaire. Mais bonne nouvelle pour l'Europe, Apple a annoncé mercredi qu'il allait investir plus de 1 milliard d'euros sur trois ans en Allemagne et faire de Munich son centre européen de conception de puces électroniques (*Les Échos*, le 11 mars).

- Les constructeurs automobiles chinois débarquent en Europe avec une toute nouvelle technologie, la propulsion électrique. Forts de leur expérience sur leur immense marché intérieur, les prix de vente défient toute concurrence et vont favoriser leurs exportations accroissant les excédents par rapport à leurs partenaires commerciaux. Toutefois, la dégradation de la balance commerciale entre l'Europe et la Chine est plutôt imputable aux constructeurs occidentaux qui ont installé leurs usines dans l'Empire du Milieu ¹. D'autant plus que la fabrication des véhicules électriques coûte moins cher en Chine : un moyen de préserver des marges sous haute pression. À défaut de protéger l'industrie automobile locale, on risque de voir arriver une vague de biens manufacturés en provenance de la Chine », prévient France Stratégie. Et pendant ce temps les Européens souffrent, particulièrement les Anglais. En effet, ces derniers, face à la déconfiture de leur industrie automobile dans les années 1980-90, ont choisi de devenir le porte-avion de la production automobile japonaise à destination de l'Europe. Toyota, Honda et Nissan se sont implantées en masse. L'usine Nissan de Sunderland est la plus grande d'Europe. Cette industrie est tournée à près de 80 % vers l'exportation, surtout en Europe. Le Brexit menace de détruire cette architecture. Ford a quitté l'île, Honda le fera cette année. Toyota s'interroge. Pour rester, en dépit du divorce européen et de l'ultimatum accéléré à la conversion électrique, les constructeurs s'adressent à l'État afin qu'il finance la reconversion. Ainsi, Boris Johnson a décidé de transformer son pays en centre mondial de fabrication de batteries. En 2020 près de 3,3 milliards de livres (3,8 milliards d'euros) d'investissement ont été annoncés dans ce domaine. Cela pourrait encourager les industriels à rester près de la fabrication d'organes essentiels et très lourds à transporter (*Le Monde*, le 4 mars). Et partout on retrouve cette idée de la nécessité de la reconversion et du rôle que doit y jouer l'État (Cf. Bosch à Rodez, équipementier de l'injection pour les moteurs diesel) qui est en grosse difficulté.

Une relance au risque de l'inflation ?

- Le plan de relance de Joe Biden, d'un montant souhaité de 1 900 milliards de dollars (environ 1 565 milliards d'euros), soit près de 15 % du PIB américain, risque de faire resurgir l'inflation s'inquiètent à la fois Summers le keynésien ancien conseiller d'Obama et Blanchard ex-directeur du FMI à la position plus orthodoxe ; et provoquer en réaction une hausse des taux d'intérêt, précipitant l'Amérique en récession. Mais l'idée de Biden est de ne pas reproduire la frilosité de 2009 et d'éviter ce que les spécialistes appellent « une reprise en

K » où ceux qui bénéficient d'un emploi stable à temps plein, de prestations sociales et d'un certain matelas financier s'en sortent bien à l'heure où les marchés boursiers atteignent de nouveaux sommets. Ceux qui, en revanche, sont au chômage ou employés à temps partiel dans des secteurs à faible valeur ajoutée dans les services et dans des emplois ouvriers — le nouveau « précarité » — se retrouvent confrontés aux dettes, au manque de moyens financiers, ainsi qu'à des perspectives économiques qui s'amoindrissent. Nouriel Roubini, un des économistes qui avait annoncé la crise des *subprimes* et de l'immobilier de 2008 voit aujourd'hui se développer un même phénomène de « démocratisation de la finance » quand plusieurs millions d'Américains ont ouvert un compte sur Robinhood sur lequel ils espèrent faire fructifier leurs rares économies et l'équivalent de plusieurs fois leur salaire en spéculant sur des actions sans aucune valeur. Une opération finalement encensée par certains médias comme un populisme actionnarial qui aurait combattu les fonds spéculatifs de vente à découvert. Comme le relève Roubini, « beaucoup sont persuadés que la réussite financière ne passe plus par un métier de qualité, un travail acharné, une épargne et des investissements patients, mais désormais par des stratagèmes d'enrichissement rapide et autres paris sur des actifs intrinsèquement sans valeur, tels que les cryptomonnaies » (les « shit-coins », comme il les appelle) [il ne va pas jusqu'à en voir la source dans l'avènement d'une société capitalisée qui a largement réussi à diffuser « l'esprit du capitalisme », mais sous sa forme la plus brutale et limpide c'est-à-dire en réalisant l'immédiateté de la transformation A-A' en gommant toutes les étapes intermédiaires de sa production, NDLR].

Pourtant, la situation n'est pas la même qu'en 2008 dans la mesure, où sous l'administration Trump un massif plan d'aide à l'économie a déjà été enclenché. A. LeParmentier, dans sa chronique du 24 février dans *Le Monde*, compare Biden à Lyndon Johnson. Tous les deux partiraient d'un bon sentiment qui serait de vouloir aider pauvres, chômeurs et minorités, mais de se noyer dans des guerres inutiles (contre un virus qui recule pour le premier, contre la guerre du Vietnam pour le second) avec les mêmes effets, le gouffre de l'inflation. [Le Parmentier a l'air d'oublier que ce plan d'aide a creusé massivement le déficit budgétaire bien avant la crise sanitaire du fait de la baisse des impôts et des divers avantages accordés aux très grandes firmes. Par ailleurs, les programmes axés sur les petites entreprises n'ont pas été aussi efficaces qu'ils auraient pu ou auraient dû l'être — notamment parce que trop d'argent a été versé à des entreprises pas réellement petites, et en partie à cause d'un ensemble de problèmes administratifs, ce qui pourrait éventuellement être rectifié par l'administration Biden (c'est en tout cas la position de J. Stiglitz exprimée le 1^{er} février 2021 dans la revue *Subject syndicate*). Il n'empêche que la question de l'impôt semble être un tabou puisque même des représentants de la « Théorie monétaire moderne » (TMM, cf. note 118), comme Stephanie Kelton, la conseillère économique de Sanders ne proposent pas une augmentation des impôts et sa progressivité NDLR]. Toutefois, beaucoup s'interrogent

sur l'ampleur du plan de relance. En effet, le Congressional Budget Office estime que l'économie américaine tourne 3 ou 4 % en dessous de son potentiel, soit un déficit d'activité d'environ 800 milliards. Suivant ce raisonnement on aurait pu s'attendre à un plan de relance d'environ 800 milliards en toute logique, alors qu'il se monte à plus du double (T. Philippon, in *Les Échos*, le 11 mars). Mais même les démocrates semblent vouloir freiner puisqu'ils ont, fin février, renoncé à adopter la hausse de 7,25 dollars (6 euros) à 15 dollars voulue par le président Joe Biden, faute de majorité suffisante au Sénat. Les experts du Congrès ont jugé qu'il fallait non pas une majorité simple, mais une majorité qualifiée de 60 sénateurs sur 100. De longues négociations vont s'engager en faveur d'une hausse moindre — peut être jusqu'à 11 dollars –, mais l'affaire n'aura pas l'ampleur prônée depuis des années par la gauche démocrate. Si moins de 2 % des salariés sont au salaire minimum fédéral, inchangé depuis 2009, son relèvement à 15 dollars aurait concerné finalement 15 % de la population active et surtout, aurait changé radicalement la donne dans les États ruraux les plus pauvres, de l'Alabama au Montana, en touchant plus du quart des travailleurs (*Le Monde*, le 3 mars). La situation est quand même contrastée au sud des États-Unis, puisqu'à Bessemer chez Amazon en Alabama, l'une des villes les plus pauvres de la région où existe quand même une certaine tradition ouvrière par rapport au Tennessee ou au Mississippi (la ville est proche de Birmingham), un salarié peut espérer commencer à 15,30 dollars de l'heure, soit le double du salaire minimum local. Et il bénéficie d'une couverture santé intéressante. Mais d'autres décrivent aussi la chaleur qui règne dans l'entrepôt, les horaires à rallonge, les changements d'emploi du temps à la dernière minute, la pression insoutenable à mesure que les cadences et les commandes en ligne augmentent, le flicage généralisé et la propagande contre l'organisation d'un vote pour une présence syndicale dans l'entreprise (*Les Échos*, le 4 mars). Depuis, la lutte pour une syndicalisation des salariés continue avec l'actuelle organisation d'un vote à ce sujet. Quel qu'en soit le résultat, avoir réussi à imposer le vote est déjà considéré comme un demi-succès prometteur et généralisable car si la lutte paye en Alabama, une terre a priori hostile aux luttes sociales, elle doit être généralisable partout (*Le Monde*, le 22 mars).

[Le plan semble surtout mal centré, car la dépense publique va s'étendre non seulement aux chômeurs et précaires, mais jusqu'aux classes moyennes qui ont pourtant gonflé leur épargne pendant la crise sanitaire. D'autre part, cette dépense concerne une demande constituée surtout de consommation et elle néglige les dépenses structurelles et d'investissement en matière d'infrastructure, de transition écologique. Peut-être est-ce ce défaut que visent les keynésiens historiques qui critiquent le plan de relance de Biden au-delà de sa disproportion (cf. Summers), NDLR]. Enfin, une partie de cette dépense risque en fait de ne permettre que le remboursement de la dette compte tenu des millions de dollars d'arriéré qui concernent d'ores et déjà le paiement des loyers et des factures, ou qui

correspondent à une suspension de remboursement des crédits immobiliers et crédits à la consommation. Et Roubini de conclure : « Et dans la mesure où l'épargne supplémentaire finira par se transformer en achats d'obligations d'État, ce qui devait être un sauvetage pour les ménages en difficulté deviendra en réalité un sauvetage pour les banques et autres prêteurs (*ibid.*), mais verra le risque inflationniste amoindri. Son pronostic à moyen terme : la stagflation [une perspective compatible avec notre hypothèse de « reproduction rétrécie », NDLR].

- Le risque d'inflation ne semble pas concerner l'Europe pour l'instant, du fait de plusieurs éléments ; le premier est que la reprise sera plus tardive et sans doute moins appuyée qu'outre-Atlantique ; la seconde que le taux de chômage européen reste relativement élevé, un facteur plus déflationniste qu'inflationniste et poussant à la stabilité ou même à la baisse des salaires et enfin la sortie de crise n'entraînera pas des effets d'embauche importants. En effet, des plans de licenciement sont déjà prévus et la substitution capital/travail va continuer jouant ainsi sur une masse salariale qui devrait chuter mécaniquement s'il n'y a pas un mouvement de hausse de salaires qui ne se produira pas sans mouvement social fort ou improbable coup de pouce des autorités publiques. Mais si l'on considère ce risque au niveau mondial, des éléments structurels mais exogènes aux politiques des banques centrales (monétisation de la dette, bas taux d'intérêt, politique accommodante) semblent jouer de façon à ce que les objectifs fixés d'une inflation autour de 2 % soient difficilement atteignables du fait de phénomènes telles la mondialisation, la digitalisation, l'évolution de la démographie et de la productivité. En effet, si on en croit Isabel Schnabel du directoire de la BCE (*Les Échos*, 11 mars) : « Puisque la politique monétaire agit sur la demande, elle a moins d'impact pour contrer des chocs structurels persistants sur l'inflation. » [sous-entendu : qu'une politique qui serait centrée sur l'offre, NDLR]. Toutefois, l'exemple américain actuel semble invalider cette hypothèse puisqu'une relance forte couplée à un redémarrage de même nature produit bien une hausse de l'inflation, certes limitée. Ce serait donc le niveau d'intervention en Europe et non pas le type d'intervention qui serait responsable de la faible inflation et d'une reprise de la croissance quelque peu atone en Europe. C'est en tout cas une hypothèse défendue au sein même du directoire de la BCE par la ligne Daft punk (en référence au titre *Harder, Better, Faster, Stronger* du duo électro) de Fabio Panetta : « En réalité, c'est le fait de ne pas utiliser pleinement la politique monétaire dans un contexte de chute de la demande et des anticipations d'inflation plutôt que sa supposée inefficacité qui nous emprisonne dans un environnement de faible inflation, de croissance modérée, et de chômage élevé ». Un argument déjà avancé par des économistes comme Piketty dès le début de la crise sanitaire à propos du premier plan européen (cf. page 34 de la pagination actuelle). Une récente étude de Goldman Sachs va dans ce sens. Pour elle, l'Italie pourrait supporter des taux à long terme (Goldman Sachs choisit une maturité moyenne de la dette

de 7 ans pour faire tourner ses modèles de simulation) à 2,75 %, la France à 3 %, l'Espagne à 5,5 % et l'Allemagne à 5,75 % (cf. Sophie Rolland, *ibid.*). Pour Isabel Schnabel, avant même une hausse des taux il se produit actuellement une réduction de crédit par le biais de conditions plus strictes pour les accorder, de la part des banques (*Les Échos*, le 19 mars).

- Selon une note publiée, mardi 23 février, par la Banque de France, la dette nette des entreprises, hors sociétés financières, ne s'est accrue que de 17 milliards d'euros en 2020. Soit une hausse engendrée par la crise sanitaire finalement très contenue de 0,8 % (une fois décomptées les dépenses de fonctionnement voyages d'affaires, frais de représentation, salons et réceptions), alors que la dette brute, elle, s'est envolée à 217 milliards d'euros, soit 13 % de croissance. Pour Denis Ferrand, directeur général de Rexecode, « les entreprises ont coupé dans les dépenses, certes, et, grâce au PGE, elles ont une ressource financière qui n'a pas de coût — beaucoup d'entreprises ont d'ailleurs souscrit un PGE, quand bien même elles n'en avaient pas l'usage immédiat, au cas où elles seraient en difficulté ». Mais les chiffres de la Banque de France doivent être nuancés, car ils ne prennent pas en compte ce que les entreprises doivent aujourd'hui à l'Urssaf, du fait des reports de cotisations ou bien au Trésor public. Cette dette fiscale et sociale peut être bien plus lourde que l'endettement bancaire dans les bilans (*Le Monde*, le 25 février). Aux dernières nouvelles (*Les échos* le 24 mars), le ministre de l'Économie veut isoler la dette Covid, mais exclut de la rembourser par une taxe comme la CRDS consacrée à la dette sociale. Il se montre plus favorable à « affecter une part des recettes liées au retour de la croissance à l'amortissement de cette dette Covid » (*ibid.*). À titre d'exemple, il mentionne qu'un regain d'activité gonflerait automatiquement les recettes de l'Impôt sur les sociétés.

- L'inflation dans la zone euro a rebondi en janvier avec la fin de la baisse de la TVA en début d'année en Allemagne. Ce qui a fait immédiatement sortir du bois les responsables de la Bundesbank, prompts à demander une normalisation de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), mais celle-ci, comme la Réserve fédérale américaine, continue à racheter les obligations d'État sur les marchés et contrôle donc en partie au moins les taux d'intérêt (*Les Échos*, le 25 février). « La BCE a intérêt à maintenir le différentiel de taux d'intérêt significatif avec les États-Unis », considère Gilles Moëc, chef économiste d'Axa Investment Managers. « C'est la condition pour que l'euro se déprécie vis-à-vis du dollar et que les Européens profitent à plein de la relance américaine avec leurs exportations », explique-t-il (*Les Échos*, le 10 mars).

- Dans un article des *Échos*, le 2 mars, Georges Soros présente deux mesures macro-économiques de sortie de crise ; la première au niveau international est celle de l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS). En effet, la majorité des parts sont détenues par les pays

riches puisqu'elles sont proportionnelles à la puissance du pays. Or, ceux-ci n'en ont pas réellement besoin, puisqu'ils peuvent réaliser des emprunts en leur nom très favorables sur les marchés financiers. Ils pourraient toutefois prêter les fonds qui leur sont alloués aux pays pauvres de leur choix. La crise sanitaire ne pourra pas être contrôlée si elle n'est pas menée d'action à l'échelle mondiale. Un pays riche comme la France devrait toutefois utiliser un autre instrument, qui ressemble aux DTS, pour répondre à ses propres besoins. La seconde, au niveau national serait l'émission de nouvelles obligations perpétuelles qui ont été utilisées pendant plusieurs siècles. La Grande-Bretagne en a émis en 1752 — ces émissions s'appelaient alors « Consols » — et a ensuite utilisé des « obligations de guerre » pour financer les guerres napoléoniennes. Les États-Unis ont émis à leur tour des Consols dans les années 1870. Les États de l'Union européenne ne les connaissent pas très bien — même si les toutes premières obligations perpétuelles ont été émises en 1648 par les Hollandais pour entretenir leurs digues. Il y en a toujours en circulation, mais les intérêts sont si faibles que très peu d'épargnants potentiels sont au courant de leur existence. Pour Soros, la France aurait tout intérêt à émettre des obligations perpétuelles car elle a garanti un grand nombre de prêts, dont beaucoup ne seront pas remboursés. Comme leur nom l'indique, les obligations perpétuelles ne sont jamais remboursées, seul le versement annuel des intérêts est exigible. Or, les taux d'intérêt ne pourront guère être plus bas qu'actuellement.

Santé et politiques de santé

- Derrière le pouvoir gestionnaire des directions d'hôpital, s'affirme le pouvoir technologique des ingénieurs. Ainsi, pour le directeur du groupe d'ingénierie Artelia, Abderrahman Guiga, « l'adaptabilité était déjà une exigence. Mais aujourd'hui il faut pouvoir du jour au lendemain, isoler des secteurs, séparer les flux et les zones de prise en charge des personnes infectées, tout en préservant le fonctionnement des autres services médicaux [...] L'hôpital ne pourra plus fonctionner sans un réseau informatique hypersophistiqué, pour échanger avec l'extérieur, les laboratoires, les cabinets médicaux » (*Les Échos*, le 25 février). **[Ce n'est plus ici l'accélération de tendances déjà à l'œuvre, c'est l'accélération de l'accélération, NdIrl].**

- Plutôt que des discours, la Cour des Comptes vient de publier des chiffres : de 2013 à 2019, a calculé la Cour, « le nombre de lits [en réanimation] n'a progressé que de 0,17 % par an, soit dix fois moins que les effectifs de personnes âgées qui représentent les deux tiers des malades hospitalisés dans ce secteur ». À la veille de la crise du Covid -19, il n'y avait plus que 37 lits pour 100.000 habitants de plus de 65 ans, contre 44 six ans plus tôt. « En conservant son ratio de 2013, la France aurait disposé de 5.949 lits de réanimation contre 5.080 au 1er janvier 2020 », pointe la Cour (*Les Échos*, le 19 mars). **[Cela vaut tous les discours du jeudi soir !].**

- On est passé des racines économiques et capitalistes du chômage dans les années 1970 aux racines psychologiques et à la responsabilité individuelle depuis les années 1980 et cette vision psychologisante gagne aussi le nouveau plan anti-cancer du gouvernement. Il faut savoir que la connaissance épidémiologique repose, en grande partie, sur l'accessibilité des données d'exposition à certains facteurs de risque. Or, par définition, les facteurs de risque les plus accessibles sont ceux liés aux comportements ou aux conditions propres à chaque individu. Chacun est capable de remplir un questionnaire pour estimer sa consommation de fruits et légumes, de viande, de tabac, d'alcool, chacun connaît son poids et son niveau d'activité physique, etc. À l'inverse, nul ne sait à quel perturbateur endocrinien ou autre polluant diffus il est ou a été exposé au cours de sa vie ni à quel niveau. Tout cela conduit mécaniquement à minorer le rôle des dégradations environnementales au sens large dans l'augmentation des maladies chroniques — et à faire de l'environnement le grand impensé du nouveau plan cancer. La focalisation sur les grands facteurs de risque comportementaux (tabac, alcool, habitudes alimentaires, sédentarité...) conforte une vision politique libérale/libertaire qui fait de l'individu l'unique responsable de son destin sanitaire comme il le serait de ses autres activités.

- 4 mars, les 280 000 infirmières et infirmiers du NHS, l'hôpital public en Angleterre, ont appris que le ministère de la Santé ne recommandait qu'une hausse symbolique de 1 % de leur salaire pour l'année 2021, environ 3,50 livres sterling (4 euros) de plus par semaine. À peine de quoi compenser l'inflation (attendue à 1,5 % cette année), ni même payer les places de parking dans les hôpitaux, qui ne sont la plupart du temps pas gratuites pour le personnel. Le Royal College of Nursing (RCN), l'un des syndicats historiques de la profession, a fait savoir qu'il était prêt à l'action pour la première fois depuis... cent cinquante ans, « Être infirmière, c'est une passion, les gens ne font pas ça pour l'argent », avait lancé deux jours plus tôt Nadine Dorries, secrétaire d'État à la santé sur la BBC (Le Monde, le 9 mars). Toujours les mêmes paroles en l'air.

Interlude

- Le gouvernement et les médias traditionnels attaquent les *fake news* des réseaux sociaux ; Macron riposte par la propagande directe sur Youtube en lançant un défi au duo McFLY et Carlito pour faire une vidéo sur les gestes barrière (*les Échos*, le 25 février). Ah, comme le « manger des pommes » de Chirac sur Canal + paraît désuet ! Mais « "parler jeune suffira-t-il à parler aux jeunes ?" » (*Libération*, le 25 février).

- Un proche du Président résume : « Un débat Le Pen-Darmanin réunit 1,9 million de spectateurs, la moindre conférence de Jean Castex sur le Covid plus de 11 millions, tout est dit. (*Les Échos*, le 25 février).

- Dans *la Repubblica*, le 3 mars, on apprend que Mario Draghi reprend en main le dossier de la campagne de vaccination suite au limogeage du manager Domenico Arcuri, commissaire extraordinaire chargé de l'urgence Covid -19. C'est un militaire que Mario Draghi a choisi à sa place, le général Francesco Paolo Figliuolo. [L'Italie a essayé les « experts », elle recycle maintenant les militaires. Guerre au virus, NDLR].

Un premier bilan

- Les inégalités de revenu n'ont pas augmenté en France après les politiques redistributives — l'indice de Gini, qui les mesure, est le même avant la crise du Covid qu'en 1976 (cf. note 104), alors que la crise sanitaire alimente l'idée d'un creusement des inégalités. Comme les bas salaires sont concentrés dans un certain type de secteurs qui sont d'ailleurs parmi les plus touchés par la crise sanitaire, P. Artus propose (*Les Échos*, le 4 mars), entre autres, au moins dans le secteur privé, une hausse des salaires. En effet, lorsqu'il s'agit d'emplois dans le secteur privé, on s'inquiète souvent de ce qu'une hausse des salaires des personnes peu qualifiées ne détruise de l'emploi, compte tenu de la forte corrélation entre l'embauche à ce type de postes et leur coût. Mais si l'entreprise peut répercuter les hausses des salaires dans ses prix, il ne doit pas y avoir de perte d'emplois ; d'où la suggestion d'accroître les salaires minimums de branche dans les secteurs d'activité concernés, peu sujets à la concurrence étrangère. Toutes les entreprises étant confrontées à des salaires plus élevés, elles pourront toutes monter leur prix sans perdre de parts de marché (ces secteurs d'activité ont très peu de concurrence étrangère). Pour lui, il faudra accepter cette sorte de taxe sur les acheteurs pour financer la hausse des plus bas salaires. [Une solution plus libérale que la hausse des impôts sur les hauts revenus, NDLR]. Mais la crise sanitaire accroît mécaniquement les inégalités de patrimoine puisque 20 % des Français détiennent 70 % de la hausse des liquidités venant de l'épargne forcée du fait de la crise sanitaire et son traitement monétaire. En effet, le bas de laine des Français — en très grande partie sur des comptes à vue — continue de grossir. La Banque de France anticipe même qu'il atteindra la somme colossale de 200 milliards d'euros à la fin 2021. Deux fois le montant du plan de relance ! 70 % de l'épargne accumulée proviendrait des 20 % des ménages ayant les revenus les plus hauts, selon une étude du Conseil d'analyse économique (CAE). D'où l'idée d'une taxation de l'épargne qui ne plaît pourtant pas à Le Maire. Piketty estime lui, que le rachat des dettes publiques par la Banque centrale européenne (BCE) ne suffira pas à régler l'addition. « C'est en ayant recours à des prélèvements exceptionnels sur les plus aisés que l'on a éteint les grandes dettes publiques de l'après-guerre, et que l'on a rebâti le pacte social et productif des décennies suivantes », soulignait-il à l'automne dernier. Mais Pisani-Ferry, économiste conseiller de Macron n'est pas d'accord et déclare : « le débat sur qui va payer la facture de la crise est légitime, celle-ci ayant été extraordinairement inégalitaire. Mais il est aussi

prématuré, voire même contre-productif en plein milieu de la crise. Ce n'est pas le moment d'inciter les consommateurs à l'attentisme. L'essentiel actuellement, c'est de continuer à soutenir les entreprises et les revenus des ménages » (*Le Monde*, le 6 février).

- En revanche, aux États-Unis, l'association de défense des actionnaires *As You Sow* pointe du doigt des patrons qui gagnent plus de 1.000 fois le salaire médian de leurs salariés. Ces écarts de rémunération cachent surtout des salaires médians annuels très bas, s'inquiète l'ONG américaine. Dans l'entreprise d'habillement VF Corporation, le salaire médian annuel se situe à 10.099 dollars, ce qui signifie que la moitié des employés est payée moins. La pandémie du Covid -19 a accentué les inégalités économiques. La part des salaires dans le PIB américain est tombée à son plus bas niveau depuis les années 1940 (*Les Échos*, le 4 mars). Quant aux dividendes au niveau mondial, ils ont baissé de 12,2 % en 2020. Une chute toutefois moins forte qu'attendu, grâce à un quatrième trimestre salvateur, selon une étude publiée, lundi 22 février, par le gestionnaire d'actifs Janus Henderson. Deux tiers des entreprises ont augmenté ou maintenu leurs dividendes. Une société sur huit les a annulés et une sur cinq les a réduits. « L'impact de la pandémie sur les dividendes a suivi la tendance d'une récession classique, et son incidence a été, à l'échelle internationale, moins sévère qu'après la crise financière mondiale » de 2008, souligne l'étude. En Amérique du Nord, les dividendes ont augmenté de 2,6 %, pour atteindre un nouveau record. La France est, avec l'Espagne, le pays qui a le plus annulé leur versement.

- Le renouvellement s'accélère à la tête des grands groupes français. Le CAC 40 serait-il en train de devenir l'indice du luxe ? La crise a donné un coup d'accélérateur à la transformation de l'indice parisien. En un an, les poids lourds historiques de la cotation ont vu leur capitalisation fondre, de Total aux grandes banques, tandis que le secteur du luxe, déjà majeur, est devenu encore plus dominant. Fait nouveau, les valeurs financières ont été dépassées par les valeurs technologiques à la faveur de la crise. Ce secteur, autrefois marginal dans le CAC 40, est désormais l'une de ses composantes les plus importantes, avec un poids de près de 9 %. La pandémie a, par ailleurs, mis en lumière certaines pépites du CAC 40. Les groupes industriels Air Liquide, Schneider Electric et Legrand ont tous terminé l'année dans le vert. Schneider a même réussi l'exploit de grimper plus vite que le secteur du luxe, avec une envolée de près de 30 %. Il a tiré profit de son pari de long terme sur les logiciels industriels. Même s'il reste un groupe industriel, de nombreux gérants le considèrent comme une valeur de croissance, aux caractéristiques plus proches des valeurs technologiques.

- en Angleterre, selon le *thinktank* Resolution Foundation, un groupe de réflexion spécialisé, 80 % du fardeau fiscal supplémentaire devraient être supportés par les 20 % de ménages les

plus riches, là où il ne devrait coûter aux 40 % de foyers les plus pauvres que moins de 100 livres sterling par an d'ici à 2024. Voyons les chiffres : Rishi Sunak, le ministre des Finances, a dans son viseur l'impôt, sur les sociétés. Son taux devrait être revu à la hausse, de 19 % actuellement à 22 %, voire jusqu'à 25 %. Rishi Sunak devrait suivre l'exemple des États-Unis, où la secrétaire d'État au Trésor, Janet Yellen, a annoncé un relèvement des taux de la *corporation tax* de 21 % à 28 %. Il devrait aussi insister sur le caractère relativement indolore du gel des seuils de l'impôt sur le revenu pour les familles aux revenus les plus modestes. Le ministre des Finances a aussi dans son viseur l'impôt sur les sociétés. Son taux devrait être revu à la hausse, de 19 % actuellement à 22 %, voire jusqu'à 25 % (*Les Échos*, le 1er mars).

- Le pouvoir d'achat par unité de consommation, c'est-à-dire rapporté au nombre de personnes dans un ménage, n'a pas baissé en France l'an passé mais a stagné en moyenne, selon l'Insee. Pourtant, en 2008 et entre 2011 et 2013, il avait reculé. C'est dire si le soutien public aux revenus des ménages a été important, mais cela doit être relativisé par rapport à l'évolution parallèle dans d'autres pays puisque, par exemple, le revenu des Américains a progressé de 6 % l'an passé malgré la pandémie. Mais la politique sanitaire outre-Atlantique n'a pas consisté à fermer l'économie, contrairement à l'Europe. Toutefois, le chiffre de 2020 cache des disparités importantes en fonction des situations des Français. Le niveau de vie des personnes qui vivent uniquement de revenus de transferts, comme les retraités, a été préservé, ainsi que celui des 20 % des salariés les plus aisés, qui ont pu télétravailler², le problème se situant au niveau des salariés précaires. Côté entreprises, le taux de marge (le rapport entre chiffre d'affaires et consommations intermédiaires) des entreprises a chuté de 4 points et s'est établi à 29,3 % en 2020 après 33,2 % en 2019, soit le niveau le plus bas depuis 1985. Mécaniquement, la capacité d'autofinancement est en chute libre. Bizarrerie statistique, le taux d'investissement des entreprises, rapporté à leur valeur ajoutée, a légèrement progressé l'an passé. Car, contrairement au schéma classique lors d'une crise, l'investissement des entreprises ne s'est pas effondré. Les entreprises françaises ont certes coupé leurs investissements en machines et en construction, mais elles ont continué à investir dans les services informatiques et la digitalisation. Cette dynamique des investissements démontre que « nos réformes ont su convaincre », assure le ministre Franck Riester, qui cite en particulier « la baisse inédite des impôts de production, de 20 milliards d'euros sur la période 2020-2022 ». Plus largement, résume M. Lecourtier, « la France a montré depuis quelques années qu'elle était capable d'améliorer ses points noirs : nous avons assoupli le Code du travail, allégé la fiscalité sur les entreprises et faisons des efforts pour fluidifier le millefeuille administratif pour les investisseurs » (*Le Monde*, le 3 mars). Un résumé de la politique macronienne condensé en une phrase.

- L'État et les banques ont toujours travaillé en osmose, dans un mélange d'intérêts bien

compris, mais parfois avec de sérieux conflits. La crise financière de 2008, par exemple, a dressé le pouvoir contre son allié naturel et les accords de Bâle III ont montré une opposition entre la dérégulation voulue par les banques et la re-régularisation désirée par les États. Or, la crise sanitaire est l'occasion pour les banques, dont la réputation s'est durablement abîmée dans l'opinion [y compris à travers le mouvement des Gilets jaunes qui les a particulièrement visées pendant les manifestations, NDLR] de redorer leur image. « Les banques françaises ont bien traversé la crise, elles ont continué à financer l'économie et ont été des partenaires loyaux dans la mise en œuvre des prêts garantis par l'État », salue Emmanuel Moulin, le directeur général du Trésor (*Le Monde*, le 3 mars). Parmi les signaux d'alerte, qui ébranlent le monde de la banque on peut d'abord signaler le déclassement des grandes banques françaises dans les activités de banque de marché en Europe, au profit des firmes de Wall Street. Ainsi, « la part de marché des banques américaines atteint 47 % sur les marchés de capitaux européens, contre 38 % pour les banques européennes. L'écart s'est creusé durant les trois dernières années » constate M. Moulin, directeur du Trésor. La première banque européenne, BNP-Paribas, n'est plus que la troisième banque de financement et d'investissement sur la zone Europe, Moyen-Orient, Afrique, derrière deux américaines. Les banques françaises, comme leurs concurrentes européennes, ont vu leur rentabilité chuter depuis la crise financière de 2008 et s'effondrer dans la crise actuelle, sous le coup des énormes provisions passées pour les prêts souscrits par des clients qui risquent de ne pas pouvoir les rembourser. L'avenir n'est pas forcément plus engageant. L'irruption des Big Tech sur le marché des paiements n'annonce rien de bon pour les banques traditionnelles. En Asie, Alipay, la solution de paiement mobile créée par Alibaba, a conquis la Chine, et Google Pay s'impose en Inde. « Dans la décennie à venir, ces plateformes pourraient devenir des opérateurs de paiement en Europe, éventuellement en partenariat avec des banques, qui assureraient alors le *back-office* (le traitement des à-côtés). Le risque pour elles serait de perdre la relation client au profit des Big Tech », prévient le gouverneur de la Banque de France (*ibid.*).

La sollicitude du gouvernement à l'égard de la finance agace par ailleurs Jézabel CouppeySoubeyran, économiste à l'université Paris I qui pointe « la consanguinité et les convergences d'intérêts entre les banques et l'État », nourries par les allers-retours de hauts fonctionnaires entre le public et le privé. Un des grands corps de l'Etat incarne cette osmose : l'Inspection générale des Finances, dont sont issus le patron de Société Générale, Frédéric Oudéa, le président de BNP Paribas, Jean Lemierre, et celui du Crédit Mutuel, Nicolas Théry, le numéro deux du Crédit Agricole, Xavier Musca. Ou encore les patrons des réseaux en France de BNP Paribas et de Société Générale, Marguerite Bérard et Sébastien Proto, tous sortis de la même promotion, qui est aussi celle du chef de l'État, Emmanuel Macron, passé par la banque d'affaires Rothschild. « Pouvoir et finance ont toujours été liés, en France, au

cours de l'histoire, résume Jean-Pierre Jouyet, lui-même inspecteur des Finances, ancien directeur général du Trésor, de la Caisse des Dépôts et secrétaire général de la présidence de la République sous François Hollande. C'est lorsqu'il y a crise financière ou faillite bancaire que les pouvoirs politiques sont le plus en difficulté. Rappelons que la crise financière a fait tomber la monarchie au XVIIIe siècle. » (*ibidem*).

Résumons. Depuis plusieurs années l'État était considéré comme le problème (cf. la citation de Lecouturier, *supra*) ; c'est redevenu une partie de la solution. Les banques centrales devaient être indépendantes et limiter leur offre de monnaie : elles sont de fait sous l'autorité politique des États et créent de la monnaie comme jamais. Les chaînes de production devaient se mondialiser toujours plus, elles se régionalisent. La *corporate governance* avait enfermé l'entreprise dans l'obsession du rendement de court-terme, gouvernements, salariés et clients lui enjoignent désormais d'intégrer l'intérêt général dans son activité. Il n'est pas donc pas excessif de penser que la crise sanitaire a précipité le déclin de ce que d'aucuns appelaient le néo-libéralisme (*Les Échos*, le 5 mars).

- Quand, en juin 2020, Emmanuel Faber est parvenu à faire de Danone le premier groupe coté de taille mondiale à se doter du statut juridique d'entreprise à mission (il y en avait 18 en 2018, 88 fin 2020), le volontarisme du PDG avait ouvert de nouvelles perspectives aux réformistes sur une évolution possible du capitalisme puisque leur fixation sur la critique du néo-libéralisme les empêche, de fait, de critiquer le capitalisme. Dans cette optique, l'entreprise n'aurait plus pour unique horizon le retour sur investissement des actionnaires ; elle devrait parallèlement se fixer des objectifs sociaux et environnementaux ambitieux. Un objectif d'ailleurs approuvé par 99 % des actionnaires à l'époque (*Les Échos*, le 16 mars). Huit mois plus tard, la crise directionnelle que traverse le géant des produits laitiers et de l'eau en bouteille résonne comme un dur rappel du pouvoir des actionnaires sur les autres parties prenantes : consommateurs, fournisseurs et salariés. Le 1er mars, sous la pression de deux fonds actifs³ d'investissement, le conseil d'administration de Danone a réduit les responsabilités d'Emmanuel Faber, P.D-G du groupe. Des fonds qui certes semblent de plus en plus tenir compte d'enjeux éthiques ou environnementaux... s'ils continuent à rapporter 15 % un chiffre digne des années 1990 avec ses taux d'intérêts nettement plus élevés (*Le Monde*, le 4 mars). [La situation est quand même plus complexe puisqu'en une douzaine de jours la petite musique médiatique sur les vilains actionnaires a laissé place à un discours plus nuancé, NDLR]. En effet, il apparaît aujourd'hui (*Le Monde*, le 16 mars et *Les Échos*) que si les fonds activistes sont intervenus pour faire tomber le P.D-G, ce n'est pas à cause des retours sur investissement puisqu'une de ses dernières mesures a été d'augmenter les dividendes, mais parce que ce dirigeant aurait sacrifié la politique commerciale et la bataille des marques (par rapport à Nestlé par exemple) au profit d'une politique à la fois trop

ambitieuse (des investissements aléatoires dans le « bio » aux EU qui n'ont pas donné les résultats escomptés) et trop financière (cf. l'annonce d'un plan de licenciements de 2000 salariés). Sans parler d'un virage post-Covid pour une stratégie *local first* (sic) dont la dénomination résume toutes les contradictions de ces grandes firmes mondialisées, mais dont le signifiant originel reste attaché au local et à la tradition (les eaux d'Evian, la verrerie française). En revanche, *Libération*, le 16 mars toujours, reste droit dans ses bottes : il n'y a pas de doute le P.D-G est victime des « fonds vautours » et de la mauvaise finance.

- Alors que le gouvernement a décidé de donner un sursis aux entreprises jusqu'en 2022 pour régler leurs arriérés et que d'après Bruno Le Maire, il ne sera pas question de taxer les revenus élevés ou le patrimoine pour financer la crise, il semblerait que les chômeurs n'aient pas droit à ce sursis puisque la première offensive post-Covid est déjà centrée sur la réforme des allocations chômage. Une initiative qui, comme bien d'autres au sein de ce gouvernement, sera court-circuitée par Macron lui-même, plus prudent sur la chose dans la perspective des prochaines échéances électorales. Les Anglais ne semblent pas vouloir suivre le même chemin puisqu'afin de préparer l'après-pandémie, le ministre britannique des Finances, Rishi Sunak, a annoncé mercredi deux hausses d'impôts. Il prévoit de geler de 2022 à 2026 les seuils à partir desquels l'impôt sur le revenu est dû, de quoi rapporter 6 milliards de livres sterling par an. Il compte aussi relever de manière spectaculaire le taux de l'impôt sur les sociétés. Il grimpera de 19 % à 25 %, mais pas avant 2023 pour laisser aux entreprises le temps de sortir des turbulences actuelles. Ceux qui voulaient l'abaisser pour envoyer au monde un message d'attractivité post-Brexit en sont pour leurs frais. Néanmoins, ce taux reste le plus faible parmi les pays membres du G7 affirme le ministre qui ne veut pas passer pour celui qu'il n'est pas (*Les Échos*, le 4 mars).

Temps critiques, le 23 mars 2021

Notes de bas de page :

1. - Nous avons signalé dans la note 3 du Relevé X en quoi des agrégats comme le PIB et surtout la balance commerciale avaient perdu de leur pertinence comme instrument de comptabilité nationale. En revanche, si l'on s'intéresse à l'emploi et tout particulièrement à l'emploi industriel, donc à la qualité de l'emploi ainsi qu'à son volume, l'Allemagne préserve son emploi industriel, qualifié et les filières qui vont avec (techniciens, ingénieurs et leur savoir-faire) dans la mesure où son Mittelstand reste exportateur. C'est vrai. L'Italie compte 220.000 entreprises exportatrices, l'Allemagne 300 000 et la France seulement 130.000. Pour être plus précis encore l'Allemagne exporte en valeur cinq fois plus de biens en Chine que la France. Ce déséquilibre entraîne forcément des conséquences sur une possible attitude commune

des Européens vis-à-vis de la Chine ; et conduit à une perte relative de savoir-faire en France... aujourd'hui en partie importé.[↩]

2. - Les entreprises semblent toujours aussi rétives au télétravail puisque 34 % d'entre elles n'ont pas mis en place le télétravail, selon une étude du ministère du Travail portant sur 1300 sociétés, et ce malgré un an d'appel du gouvernement pour adopter ce mode de travail en temps de crise sanitaire (Le JDD, le 21 mars). Il n'y a pas eu de dynamique de changement [...] Des entreprises redoutent une baisse de productivité [...] le télétravail suppose la confiance. », regrette Marie Buard, secrétaire nationale de la CFDT F3C (communication, conseil, culture).[↩]
3. - Les fonds actifs ou activistes sont des fonds d'investissement qui visent à faire pression sur les dirigeants via les actionnaires de la société visée. « La plupart du temps, les activistes restent des actionnaires minoritaires (avec moins de 5 % des parts), ils ne sont donc pas représentés au Conseil d'administration, mais ils profitent des assemblées générales annuelles pour essayer de rassembler les voix d'autres actionnaires et contester certaines résolutions [...] En France, les actionnaires sont souvent vus comme les bad guys (analyse Michel Albouy), alors si en plus vous ajoutez de l'activisme c'est carrément le diable ! Pourtant, comme l'indique une récente étude d'un professeur de Harvard (<http://www.columbia.edu/wj2006/HFLTEffects.pdf>), l'impact des actionnaires activistes sur la valeur de l'entreprise est loin d'être négatif sur le long terme. « Parfois, les actionnaires activistes peuvent même défendre des revendications sociales, comme ce fut le cas contre Nike et le travail des enfants », ajoute Michel Albouy (Les Échos, le 10 février 2016). À l'inverse, les fonds passifs (les plus nombreux, comme ceux de Soros, par exemple) ne cherchent pas à influencer la performance de l'entreprise ; ils suivent les indices boursiers, se portant ça et là en fonction de l'évolution du marché.[↩]